

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 2 octobre 2025

Contacts presse

SMAP – Michel Raffray – +33 2 96 84 49 10 – production-eau@smap22.fr

Saur – Pauline Colomer – + 33 6 62 76 04 90 – pauline.colomer@saur.com

Havas – Inès Descamps – +33 7 86 18 65 93 – saur-rp@havas.com

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) renouvelle sa confiance à Saur France pour produire l'eau potable destinée à 220 000 habitants des Côtes d'Armor

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) renouvelle sa confiance à Saur France, son délégataire historique depuis 50 ans, en lui confiant pour les 12 années à venir la responsabilité de la production d'eau potable desservant un territoire d'environ 220 000 habitants. Ce nouveau contrat de 12 ans, d'un chiffre d'affaires annuel de 6,4 millions d'euros, associe modernisation des installations, innovations environnementales inédites et sécurisation durable de l'approvisionnement en eau potable du territoire. La signature s'est tenue le jeudi 2 octobre, en présence de Michel Raffray, Président du SMAP, et d'Estelle Grelier, Présidente de Saur France.

Un partenariat historique, au cœur du territoire

Créé en 1972, le SMAP regroupe 121 communes et assure la production d'eau potable pour un tiers du département des Côtes d'Armor, tout en participant à l'interconnexion départementale et au soutien du Pays de Saint-Malo.

Partenaire du SMAP depuis plus de 50 ans, Saur France voit son contrat renouvelé pour douze années supplémentaires. Ce renouvellement confirme la confiance durable d'un grand syndicat breton et illustre la capacité de Saur France à accompagner les collectivités dans la durée.

Ce contrat s'articule autour de trois piliers :

- Un outil de production moderne, capable de répondre à l'évolution des besoins ;
- Une qualité d'eau dépassant les exigences réglementaires ;
- Une gestion rigoureuse du patrimoine, avec près de 1 300 opérations de renouvellement d'équipements prévues sur la durée du contrat.

Répondre aux défis départementaux de l'eau

Alors que les difficultés de production d'une eau d'excellente qualité sont croissantes, que la disponibilité de la ressource en eau est fragile et que les collectivités renforcent leurs objectifs de développement durable, ce contrat s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale de résilience face au changement climatique.

Saur France réaffirme son engagement aux côtés du SMAP : mobilisation renforcée des équipes locales pour garantir la continuité et la qualité du service public, réactivité accrue face aux aléas, et gouvernance exemplaire avec reporting en temps réel, comités de pilotage réguliers et un poste supplémentaire dédié au suivi du contrat.

Innover pour préserver la ressource et réduire l'empreinte environnementale

Dans un contexte de pression sur la ressource, la production d'eau potable doit s'accompagner de solutions concrètes pour la préserver et limiter l'impact environnemental de son exploitation. Saur déploiera ainsi :

- **Bio Sentinelle**, une solution innovante de suivi renforcé de la qualité de l'eau brute ;
- Des solutions de **réduction des émissions carbone**, telles que l'installation de six trackers solaires dès 2026 et la mise en place de variateurs de vitesse sur les pompes de reprise ;
- **L'optimisation de la performance hydraulique** grâce au remplacement du sable par la filtralite, permettant d'atteindre un rendement visé de 98,5 % ;
- Des solutions d'**économie circulaire** avec la réutilisation des terres de décantation et l'utilisation de BioCO₂ produit localement pour le traitement de l'eau ;
- Une **optimisation des ressources** par la réduction des pertes en eau sur les feeders (objectif de 97 %), la maîtrise des consommations énergétiques et le pilotage fin des produits de traitement.

Sécuriser l'approvisionnement pour l'avenir

De nombreux projets d'investissement sont portés chaque année par le SMAP sur son outil de production et de transport de l'eau potable afin de répondre aux nouvelles exigences de la réglementation sanitaire et d'assurer la permanence du service public pour tous les usagers, qu'ils soient domestiques, industriels, agricoles ou simplement de passage.

Saur France accompagnera la collectivité à toutes les étapes de ses projets, en mobilisant son expertise technique et son expérience de gestion de grands équipements hydrauliques.

Michel Raffray, Président du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre, affirme : « Après une procédure de mise en concurrence sur la base d'un projet de contrat établi par la collectivité, nous avons souhaité renouveler notre confiance à Saur France pour les 12 prochaines années car l'offre proposée était la plus avantageuse au plan économique et technique. Ce nouveau contrat est très exigeant : éthique et transparent dans l'exploitation des installations confiées, responsable et durable dans la gestion des ressources, innovant et cohérent avec les transitions en cours. Le SMAP et Saur France continueront d'unir leurs forces au service du territoire. »

Estelle Grelier, Présidente de Saur France, déclare : « Aux côtés du SMAP, nous poursuivons une aventure humaine et technique qui dure depuis plus d'un demi-siècle. Au-delà de la performance technique, c'est un engagement collectif pour sécuriser l'eau potable de 220 000 habitants et démontrer qu'il est possible d'allier continuité du service public et innovation environnementale face aux défis climatiques. »

A propos de Saur :

En tant que première entreprise de l'eau à émettre des blue bonds en 2024, Saur ouvre la voie à l'intégration de la responsabilité environnementale et de l'innovation financière. Le Groupe propose des services de haute qualité et des solutions intelligentes pour la gestion de l'eau, au service de tous – des petites communes aux grandes villes et aux acteurs industriels – tout en protégeant l'environnement.

Guidé par sa raison d'être, « militer pour redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite », Saur dessert 20 millions de consommateurs et collabore avec 9 200 collectivités locales et clients industriels. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,3 milliards d'euros et employait 12 000 collaborateurs à travers le monde. Présent dans plus de 25 pays, dont Chypre, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, Saur assure des missions essentielles de traitement et distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de gestion intelligente de l'eau pour les collectivités et les industries.

www.saur.com

A propos du SMAP :

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP), dont le siège est à PLEVEN (22130), a été créé par arrêté préfectoral du 10 Février 1972. C'est un syndicat mixte fermé composé au 1er janvier 2023 de 7 structures intercommunales et de 2 communes représentant un total de 97 communes de l'est des Côtes d'Armor.

- 3 EPCI : Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer, Loudéac Communauté
- 4 syndicats intercommunaux : syndicat de Caulnes, la Hutte, Quélaron / syndicat des Frémur / syndicat de l'Hyvet / syndicat de la Vieille Lande
- 2 communes : le Mené et Plouguenast-Langast

www.smap22.fr